

LA TRAITE SILENCIEUSE : 50.000 RÉUNIONNAIS, EN FRANCE

II - LA JEUNE FILLE DE BRAS-PANON AVAIT EPOUSÉ, PAR CORRESPONDANCE, L'IDIOT DU VILLAGE, EN ALSACE

Les femmes émigrées sont deux fois victimes

«Je vis en France depuis huit années. Je suis mariée. J'ai deux enfants. Je me sens alsacienne.»

C'est le début de la nuit. Un village traditionnel au-dessus d'une vallée célèbre de l'Alsace. Le hasard nous y a conduits pour découvrir en quelques minutes que trois Réunionnaises, mariées par correspondance, y habitent. La jeune femme qui nous parle fait partie du trio. Elle est originaire de Bras-Panon. Elle ne cesse d'affirmer

son bien-être et de justifier son choix. Elle nous reçoit sur le palier de la maison, encadrée par ses deux enfants. Une lumière vive balaie un visage agité de mîtisse «malbraise». Elle s'exprime en français, avec un fort accent alsacien. Nous lui répondons systématiquement en créole. Au bout de quelques instants elle se trouble. Ses phrases grammaticalement deviennent étranges. Encore quelques secondes et c'est en créole qu'elle vibre.

Adieu l'Alsace, les faux-semblants, les faux-bonneurs, la fausse assimilation. Alors on ne peut plus l'arrêter. Ce sont huit années de déboire qui jaillissent d'une gorge en feu.

de son âge. Elle s'ennuyait chez elle. Elle avait aussi beaucoup de problèmes avec la famille de son mari. Elle s'est enfuie. La seconde est arrivée il y a trois ans. Elle ne sort presque jamais de chez

ou pour parler du pays. Elle n'aspire qu'à une seule chose: trouver un moyen pour revenir à la Réunion. Mais elle a peur de son entourage et elle n'a pas d'argent.

vailler à la ville. Malgré cela, je m'ennuie. La vie est triste ici. Je ne comprends pas la mentalité du village. Malgré toutes ces confidences, la jeune femme n'ose pas nous faire franchir le palier. Nous ne comprenons pas. Plus tard, oui. On dirait qu'elle vit dans une crainte et dans une honte. Car Mme M. n'a pas dit le cœur même de son chagrin et de sa pitié. On l'apprendra le soir, par un ami habitant le village.

(Une enquête d'Alain Lorraine)

«Nous sommes trois ici, commence-t-elle. Il y en a une qui est partie la semaine dernière. Son mari avait le dou-

elle. Son seul bonheur c'est de venir me voir de temps en temps pour cuisiner ensemble quelques petits plats créoles

«Moi, lorsque je suis arrivée, je croyais que la France c'était le Pérou. J'ai beaucoup déchanté depuis. J'ai beaucoup de tâches. Il faut que je m'occupe de la maison des enfants tout en allant tra-

«Il était une fois, une jeune Réunionnaise, vivant entre sa case, sa nombreuse famille et son Bras-Panon. Comme beaucoup d'autres, elle était sans instruction et sans travail précis. Alors, elle s'est mise à rêver. On lui disait qu'en France tout le monde, il était beau, tout le bon monde il était gentil. On lui parla de l'Alsace avec ses femmes opulentes, ses vertus champêtres et ses fêtes au village. La jeune fille de Bras-Panon se laissa bercer. Un jour, le miracle arriva. Un Alsacien, un vrai de vrai, voulait l'épouser. Elle ne l'avait jamais vu. Elle fit ses bagages. Vingt-quatre heures après, c'était l'Alsace. Et devant la «femme» titubait l'homme dont personne ne voulait, la risée des enfants, le sous-développé mental, son mari : l'idiot du village !»

SITUATIONS PLUS GRAVES

Nous ne l'avons guère fait exprès. Ce sont bien les circonstances qui, d'un seul coup nous ont mis face à ces trois cas. C'est les mariages par correspondance, constituent bien une des formes les plus efficaces et souvent les plus navrantes de l'émigration forcée. D'une manière générale, les départs des filles représentent un phénomène considérable. Ils répondent aussi à des motivations particulières. Elles connaîtront des situations encore plus graves que celles des garçons.

BONNES A TOUT FAIRE

Il y a quelques mois, un hebdomadaire parisien, connu pour ses opinions de gauche, avait publié un article révélateur sur la «fabrique des bonnes» à la Réunion. Le journaliste était évidemment très critique et prenait ses distances. Après la parution de l'article, le journal reçut de bien curieuses propositions. C'étaient les bonnes familles parisiennes qui, ravies de l'aubaine, s'informaient de la filière, pour pouvoir embaucher une «petite» bonne réunionnaise ! Cette anecdote, avec sa charge de cynisme

introduit bien dans le monde de l'émigration féminine.

La bourgeoisie parisienne renouvelle son personnel domestique. Le Portugal fait sa Révolution. L'Espagne, bouge. De nombreuses sources de main-d'œuvre féminine et domestique qui risquent de se tarir. Et les jeunes Réunionnaises présentent un triple avantage : elles sont juridiquement françaises ; elles parlent ou comprennent le français ; et, surtout, elles sont absolument démunies matériellement et moralement. Ignorante de la moindre législation du travail, séparée de sa famille, de ses parents, de ses amis, exilée, la bonne réunionnaise est traitable et corvéable à volonté. Certains bons esprits avaient raison. Les fabricques de «bonnes à tout faire» à la Réunion ont des débouchés sur le marché métropolitain !

24 MERES-CÉLIBATAIRES SUR 30

Les filles qui émigrent connaissent les mêmes handicaps que les garçons. Elles n'ont pas de qualification professionnelle. Elles méconnaissent certains aspects rebutants de la réalité française. Elles vont à l'aveuglette, sans point d'appui ou de repère. Mais leurs difficultés ne s'arrêtent pas là.

Pour les garçons, partir c'est avant tout, trouver un travail, et assurer un avenir. Pour les filles, les mécanismes sont plus complexes. Elles ne peuvent que difficilement échapper à ces modèles artificiels qui leur sont imposés par l'école, la télévision, la radio, la mode et des formes plus pémicieuses de propagande. Elles sont conditionnées pour se sentir une âme de Cendrillon, afin d'échapper à la case-chaumière et à la misère. Et le prince charmant, système colonial oblige, aura bien souvent l'apparence d'un zoreil aux yeux bleus qui leur donnera ce qu'elles cherchent vraiment : une maison, une situation.

Le piège affectif et mental fonctionne encore mieux que pour les garçons. Ces illusions se paieront souvent très cher. Un seul chiffre : dans un foyer féminin du Sud de la France, 30 pensionnaires, 24 mères-célibataires, dix mois après leur arrivée en France ! Si les garçons, par le biais du racisme, sont

victimes d'une certaine répression sexuelle ; pour les filles, c'est le contraire. Elles deviennent gibier.

Les hôpitaux, l'assistance publique ont drainé une multitude de réunionnaises. Mais ces dernières correspondent aussi à une réplique de la distribution de l'emploi féminin en France. A savoir, qu'elles sont souvent dispersées au gré des petites entreprises, sous-payées et dépendantes du patronat le plus traditionnel.

SUR LE QUAI

Deux fois victimes, du Bumidom d'abord comme ouvrière migrante, de la société bourgeoise, ensuite, comme femme, les émigrées réunionnaises font un apprentissage accéléré de la dureté de la vie, dans un pays hostile. Au fur et à mesure, certaines d'entre elles parviendront à trouver une solution personnelle. D'autres rejoindront activement la communauté réunionnaise en lutte. Mais beaucoup resteront sur le quai, en marge. Ces dernières prendront du temps à se remettre de certains chocs et à cicatriser des blessures, qui ne font pas partie des bilans chiffrés du Bumidom.

ERRATUM

Par erreur, nous avons annoncé, dans notre numéro d'hier pour publication aujourd'hui le troisième article de l'enquête d'Alain Lorraine sur l'émigration réunionnaise en France. C'est é-

videmment le deuxième que nous publions aujourd'hui, sous le titre : «La jeune fille de Sainte-Suzanne avait épousé, par correspondance, l'idiot du village, en Alsace. Les femmes émigrées sont deux fois victimes.»

Demain

«QUAND MOIN S'RA MORT, COSA I FAUDRA FAIRE PO RAMENE MON CORPS A LA RÉUNION ? ».

C'est l'interrogation désespérée d'un jeune chômeur, adressée à Paul Vergès, lors de son passage récent, à Rouen.

COMMUNIQUÉ DU SYPMER GREVE DES COMMERÇANTS

Le Syndicat des Petites et Moyennes Entreprises de la Réunion (SYPMER) - Sections : Alimentation - Débitant de Boissons - Boulanger-Pâtisseries - Restaurateurs - Textiles - Confectionniers - Taxis - Transporteurs - Syndicat des Gérants libres de stations-services - Bazardiers - Charcuterie-Boucherie, etc.

Le Syndicat des Moyennes et Grandes Surfaces,

Le Syndicat des Importateurs Grossistes de la Réunion,

informent le public que leurs adhérents fermeront leurs établissements la journée d'aujourd'hui mercredi 16 avril.

Cette manifestation a été

décidée devant les augmentations de prix, augmentations qui échappent aux artisans, commerçants, etc. et notamment :

- l'augmentation des prix à la production,
- les augmentations successives du taux de frêt dont la dernière de 20 % date du 10 mars, sans compter celles annoncées pour le deuxième semestre,

- l'octroi de mer de 5 à 75 % selon les produits, payés sur valeur-départ + frêt,

- par ailleurs, les marges étant bloquées depuis le 20 novembre de l'année dernière alors que les frais augmentent.

Il s'ensuit que les commerçants ne sont pas responsables des hausses de prix constatées par le public.

Par conséquent, l'ensemble des Syndicats concernés demande à l'administration :

1*) de faire cesser les hausses de frêt, principal facteur de vie chère à la Réunion

2*) la réduction des taxes fiscales appliquées à l'entrée du Département et principalement l'octroi de mer (taxe qui n'existe pas en métropole).

3*) le retour aux accords relatifs aux marges de distribution passés avec la Préfecture le 24 juin 1974.

Fait à St-Denis le 11-4-75.

○ SOCIÉTÉ D'HABITATION A LOYER MODÉRÉ DE LA RÉUNION

□ S.H.L.M.R.

○ POUR LE PRIX D'UN LOYER
DEVEZ PROPRIÉTAIRE

à Saint-Louis

Renseignements :

à SAINT-LOUIS, au bureau de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance (situé dans la cour de la Mairie), du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures 30.

à SAINT-PIERRE, au bureau de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance, 21 - rue Archambaud.